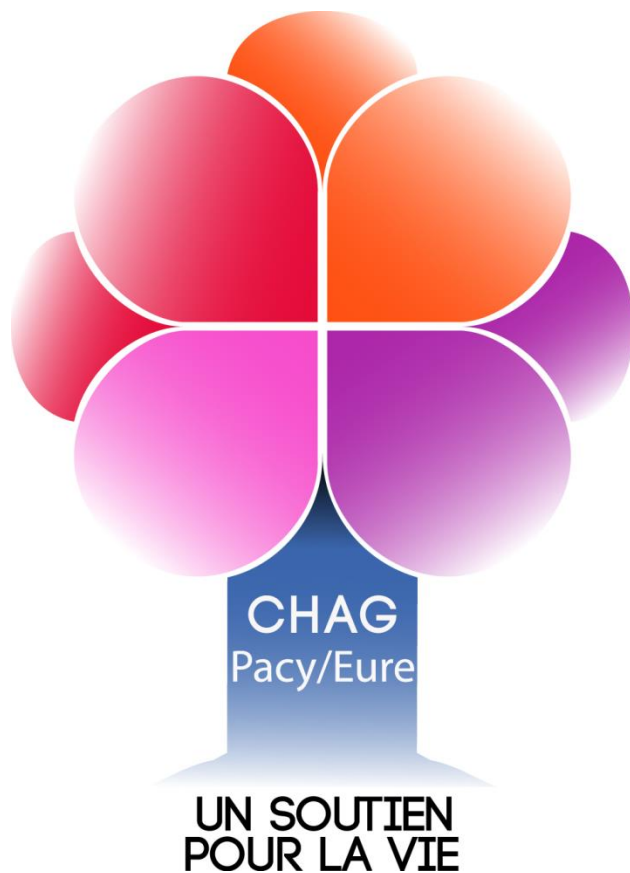




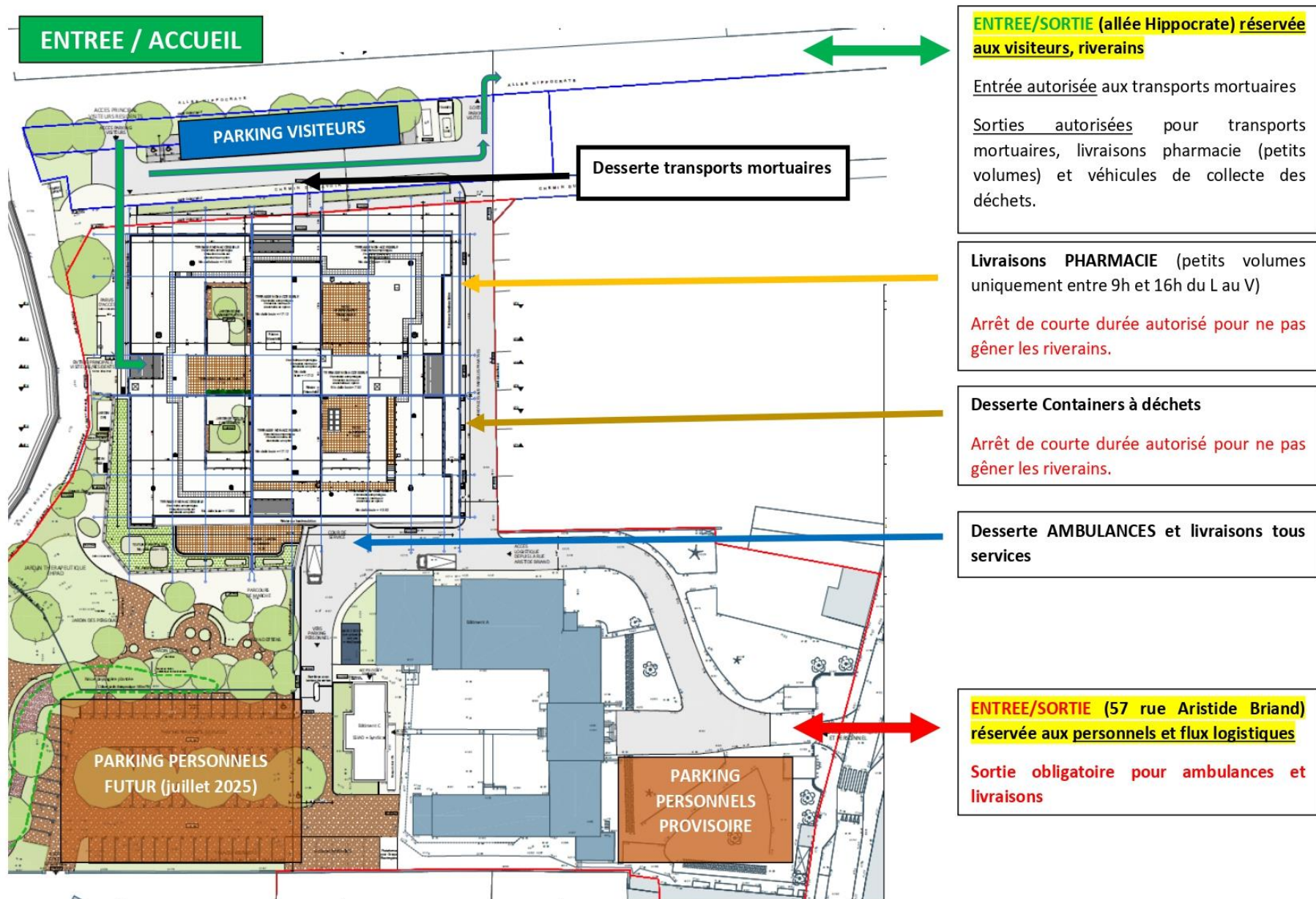
Centre d'Hébergement et d'Accompagnement Gériatrique

57 Rue Aristide Briand, 27120 Pacy-sur-Eure
SIRET : 26270290500023 – N° FINESS juridique : 270000185
Tél. +33 (0)2 32 36 00 39 – Fax. +33 (0)2 32 36 29 50
E-mail : hopital.pacy@hopital-pacy.fr
Site internet : <http://www.ch-pacy.fr>

Présentation du nouvel EHPAD

Réunion d'information
12/11/2024

Plan d'accès nouvel EHPAD



ENTREE/SORTIE (allée Hippocrate) réservée aux visiteurs, riverains

Entrée autorisée aux transports mortuaires

Sorties autorisées pour transports mortuaires, livraisons pharmacie (petits volumes) et véhicules de collecte des déchets.

Livraisons PHARMACIE (petits volumes uniquement entre 9h et 16h du L au V)

Arrêt de courte durée autorisé pour ne pas gêner les riverains.

Desserte Containers à déchets

Arrêt de courte durée autorisé pour ne pas gêner les riverains.

Desserte AMBULANCES et livraisons tous services

ENTREE/SORTIE (57 rue Aristide Briand) réservée aux personnels et flux logistiques

Sortie obligatoire pour ambulances et livraisons

Nouvel EHPAD

Nouveaux accès

Nouvel accès visiteurs via l'allée Hippocrate.

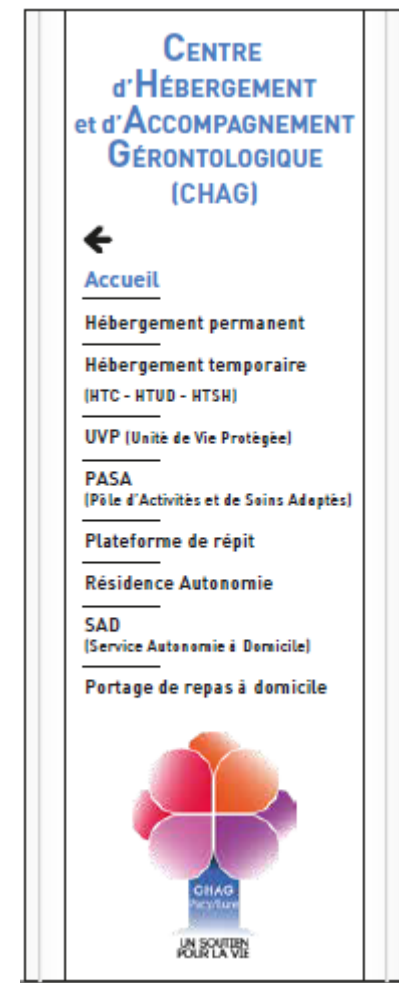
Un parking sera réservé aux familles devant le nouvel EHPAD (le CHAG réservera 5 places pour ses besoins)

Les familles ne devront plus entrer par le 57 rue A. Briand qui sera réservé aux personnels et flux logistiques

La circulation sur la sente du lavoir (face locaux déchets) sera réglementée et réservée à certains flux logistiques et aux riverains.

Une signalétique extérieure sera installée pour orienter les usagers

La circulation pédestre pour rejoindre le centre-ville depuis le nouvel EHPAD via le 57 rue A. Briand restera possible pour les résidents en sachant toutefois que des barrières de chantier limiteront les sorties coté grand restaurant et que les trottoirs ne sont pas aménagés pour les PMR. Privilégier la sortie via l'allée Hippocrate.



Nouvel EHPAD

Présentation générale

Accueil des familles

- 1 salle à manger des familles au RDC
- 1 salon des familles au 1er , 2 salons au 2e et 3e étage
- 1 chambre d'hôte au 3e étage

Autres espaces de convivialité partagés

- RDC : Place du village
- 1 salle d'animation polyvalente multi-culte au RDC
- Salon de proximité dans les unités à chaque angle des circulations extérieures, soit 4 par niveau d'hébergement
- Espaces cuisine thérapeutique
- 3 patios accessibles dont 2 au RDC et 1 au 1er
- Terrasse extérieure traversante au 2e étage
- Terrasse UVP
- Jardins, parcours de marches à./c de juillet

Spécificités du Nouvel EHPAD

- 7 chambres bariatriques
- 12 chambres communicantes
- 8 chambres doubles
- 2 box urgence-SP hors capacitaire
- 1 chambre d'hôte
- Escaliers équipés de bancs sur les paliers

Nouvel EHPAD

Présentation générale

Autres équipements

4 ascenseurs 1600Kg (comme le + grand du B) dont 2 réservés aux résidents

Climatisation / pièces rafraîchies :

Climatisation dans grand restaurant, pôle kiné et reposoir

Ventilation double flux ailleurs

2 chaudières

1 Groupe électrogène couvrant l'intégralité des besoins

Sanitaires (hors chambres):

14 toilettes réservés aux résidents et visiteurs

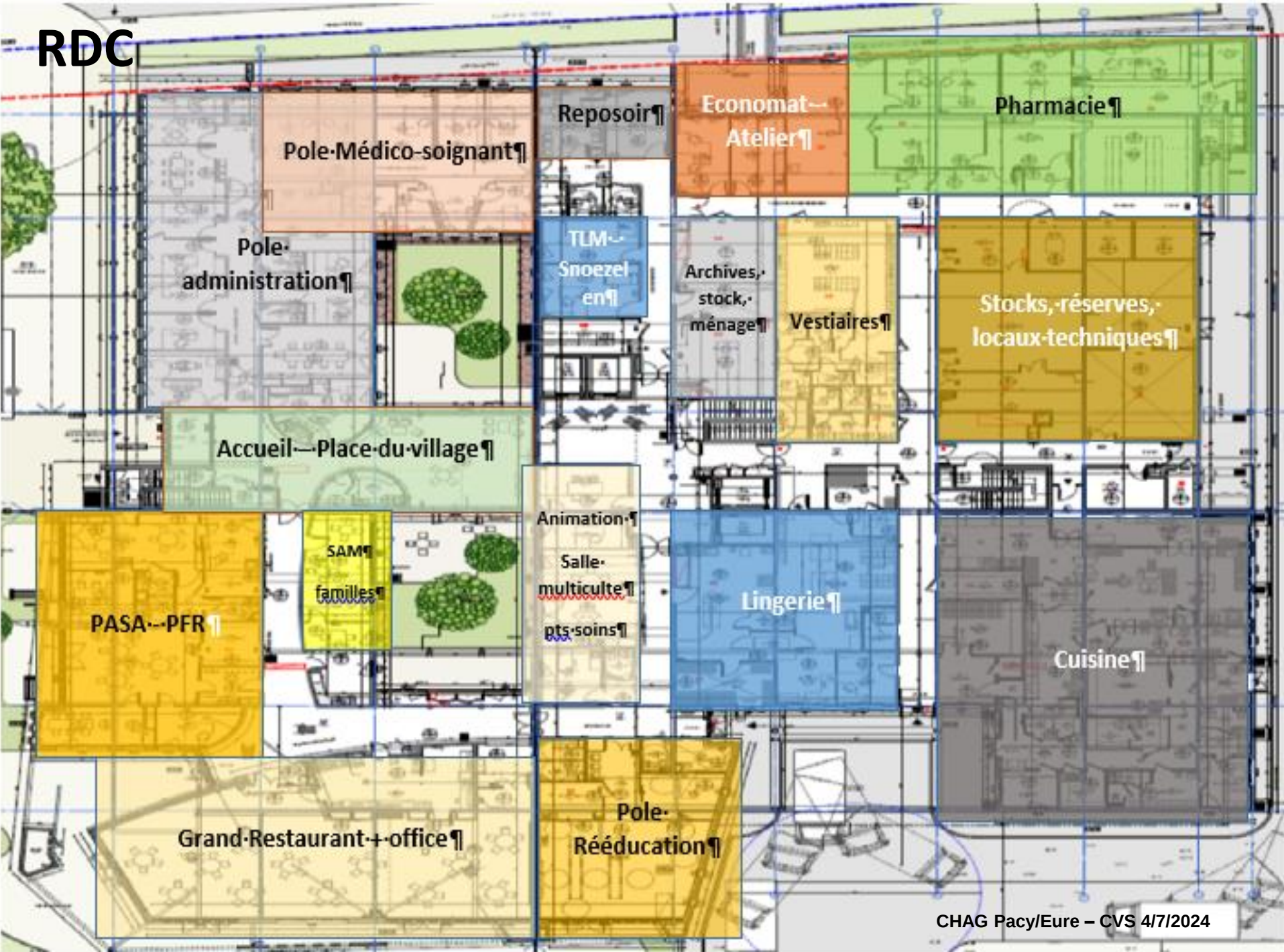
10 toilettes réservés aux visiteurs dont 8 PMR

19 toilettes réservés aux personnels (picto rouge) dont 13 mixtes

4 douches dont 2 vestiaires F et 1 vestiaire H et 1 cuisine

5 toilettes/douches dont 2 secteurs PASA/PFR, 1 box urgence/SP, 1 cuisine

RDC



Nouvel EHPAD

Présentation générale des nouveaux locaux d'hébergement

3 plateaux d'hébergement avec une capacité d'accueil totale identique à l'existant : 163 HP, 8 lits HT

1^{er} étage : 59 chambres individuelles dont 6 communicantes et 3 bariatriques

- 2 unités de 14 places soit 28 places en Unité de Vie Protégée ouvertes sur un terrasse/jardin
- 1 unité de 8 places en hébergement temporaire (3 HTC, 3HTUD, 2HTSH) ouvertes sur un patio
- 1 unité de 14 places en hébergement permanent conventionnel
- 1 unité de 14 places en hébergement permanent conventionnel

2^{ème} étage : 56 places avec 52 chambres (4 doubles) dont 4 communicantes et 2 bariatriques

- 4 unités de 14 places en hébergement permanent conventionnel
- 1 secteur de soins centralisé avec **1 box urgence soins palliatifs**

3^{ème} étage : 56 places avec 52 chambres (4 doubles) dont 4 communicantes et 2 bariatriques

- 4 unités de 14 places en hébergement permanent conventionnel
- 1 secteur de soins centralisé avec **1 box urgence soins palliatifs**
- **1 chambre d'hôte.**

Chaque unité d'hébergement propose un salon de proximité

Une salle de restaurant avec office est mutualisée pour 2 unités dans les étages

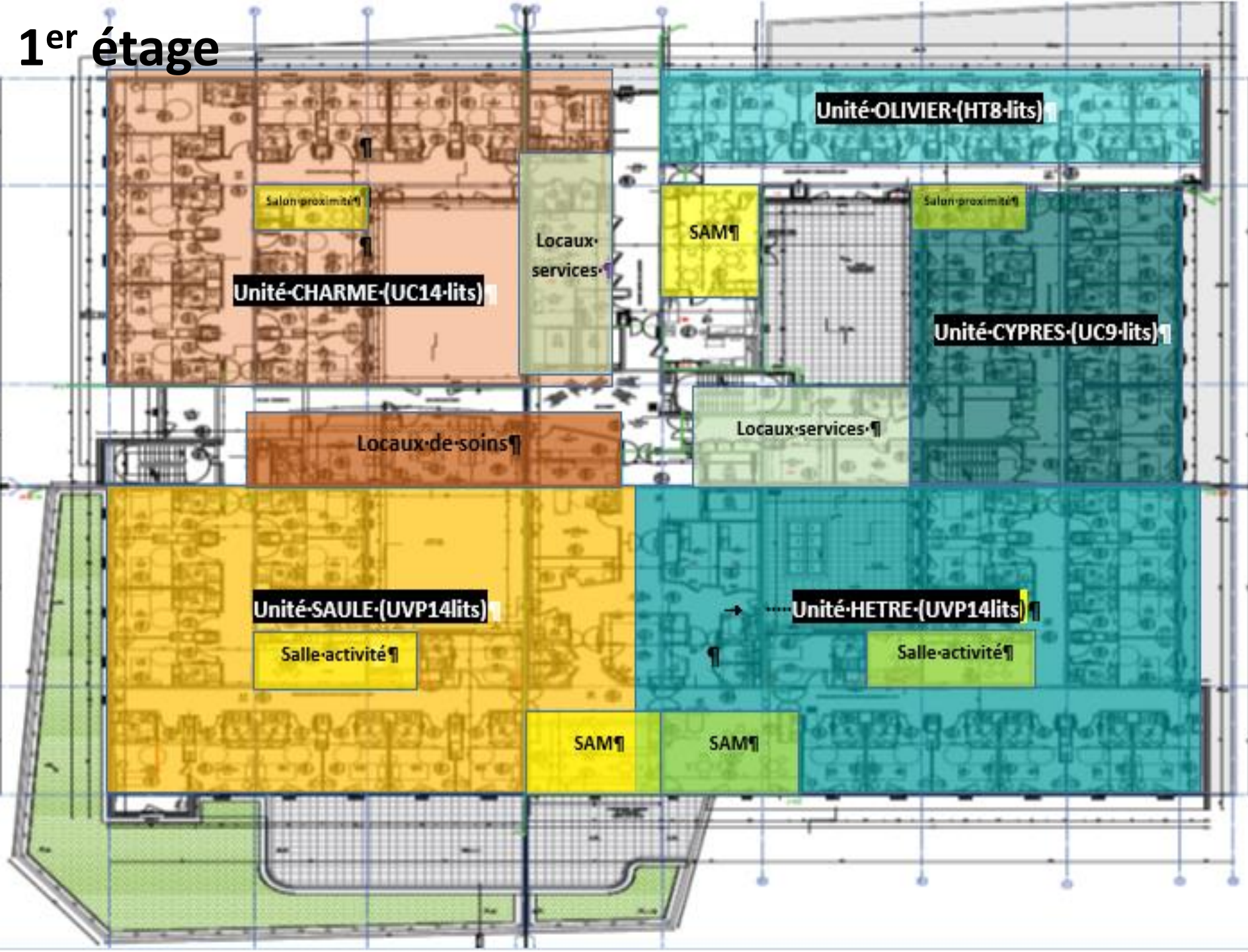
1 salon des familles mutualisé pour 2 unités dans les étages

4^e étage partiel accueillant la salle des commissions et les locaux techniques (chaufferie, centrale ventilation)

1 espace vert extérieur (été 2025) proposant plusieurs jardins (thérapeutiques, sens, saveurs, parcours marche)

2 parkings (visiteurs 19 places) + personnel (64 places été 2025)

1^{er} étage



2ème étage

Salon-
proximité¶

Unité CEDRE-DE-L'ATLAS (UC14 lits)¶

Salon-
FAM¶

Unité JACARANDA (UC14 lits)¶

Salon-
proximité¶

SAM¶

Locaux-
services¶

Locaux-
services¶

Locaux-
de soins¶

Locaux-
services¶

SAM¶

Salon-
proximité¶

Unité ERABLE (UC14 lits)¶

Salon-
FAM¶

Unité TILLEUL (UC14 lits)¶

Salon-
proximité¶

3ème étage

Salon-
proximité

Unité-CHATAIGNIER-(UC14-lits)

Salon-
FAM

Unité-PRUNUS-(UC14lits)

Salon-
proximité

SAM

Locaux-
services

Locaux-
services

Locaux-
de-soins

Locaux-
services

SAM

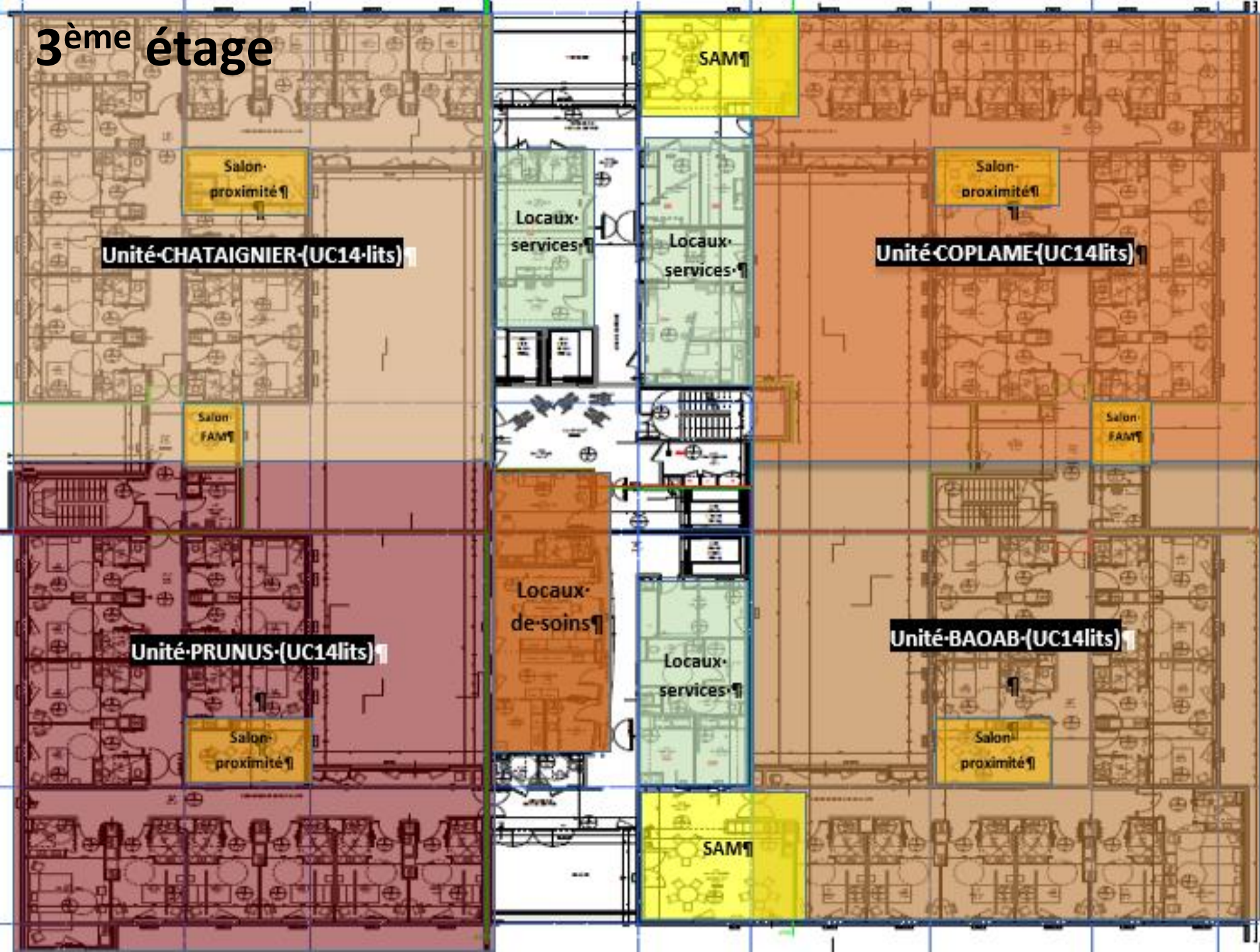
Salon-
proximité

Unité-COPLAME-(UC14lits)

Salon-
FAM

Unité-BAOAB-(UC14lits)

Salon-
proximité



Nouvel EHPAD

Critères de répartition des chambres

La répartition des résidents dans les futures unités/chambres a été réalisée par l'équipe pluridisciplinaire en fonction de plusieurs critères avec l'objectif de préserver/améliorer les capacités résiduelles et les relations sociales des résidents.

La chambre/place n'est pas définitive et pourra changer en fonction des besoins du résidents. Pour faciliter l'organisation du déménagement, les éventuels changements interviendront après le 17/12 et une période d'observation.

Critères indicatifs de répartition :

UVP : troubles du comportement modérés à sévères

Chambre bariatrique : résidents en situation d'obésité et/ou nécessitant l'utilisation de matériels volumineux

Chambre double/communicante : couple/ami(e)s ayant besoin d'être rassuré par la présence d'un autre résident.

Résidents avec une faible autonomie à la marche au plus près des ascenseurs et des salles à manger

Fumeurs à proximité des terrasses extérieures

Positionnement du lit en fonction des troubles de la vue.

Regroupement dans les unités par affinité (repère social).

Nouvel EHPAD

Organisation du déménagement

Semaine 49 : Déménagement de la cuisine et la pharmacie

Mardi 17/12 : Déménagement des résidents

Semaine 51 à 52 : Déménagement des autres services

Le 17/12 (JOUR J) : Nécessité d'être efficace pour transférer +150 résidents entre 9h et 17h avec l'objectif que tous les résidents dînent sur le nouvel EHPAD.

1 soignant référent (pour 3 résidents) contactera la familles/tuteur pour faire le tri dans les effets personnels (linge, bibelots, meubles) et déterminer ce qui pourra être conservé dans la future chambre (Cf. personnalisation)

Préparation des cartons à/c de début décembre pour transfert dans les chambres/lingerie (linge d'été) en anticipation du **jour J**.

Le résident conservera dans sa chambre actuelle un trousseau pour une semaine la semaine précédent le jour J. Il emportera le jour J un balluchon avec sa trousse de toilette et quelques effets indispensables à son quotidien.

Les volontaires pour aider à la logistique du déménagement seront contactés en fonction des besoins

Nouvel EHPAD

Personnalisation des chambres

Limitée à la surface restante après prise en compte des équipements prévus dans la chambre
Dépendra du degré d'autonomie du résident (giration autour du lit, accessibilité vers salle de bain).

Équipement fourni par le CHAG : lit, table chevet, adapte-table, fauteuil confort, chaise bureau, tablette bureau, armoire/penderie intégrée, TV, téléphone

Équipement individuel complémentaire : fauteuil roulant classique (fourni par le CHAG), fauteuil roulant personnalisé (à la charge de la SS/mutuelle/familles).

Pour mémoire :

Superficie moyenne chambres individuelles : 21m² dont 4m² pour la salle de bain

Superficie moyenne chambres doubles : 28 à 31m² dont 4m² pour la salle de bain

Le gain de surface dans les nouvelles chambres bénéficie en réalité à la salle de bain

Une petit meuble/console (150x30cm) pourra être normalement installé.

Le CHAG offrira un tableau aimanté pour permettre aux résidents de personnaliser leur espace de vie sans dégrader les murs (moins de tolérance sur le bâtiment neuf que sur les locaux existants).

Mise à disposition de porte-vues pour conserver les photos, dessins... + utilisation de la nouvelle TV pour diffuser les photos numérisées.

Nouvel EHPAD

Personnalisation des chambres

Les nouvelles chambres sont équipées de TV standardisées spécifiques adaptées pour recevoir la TNT, les chaînes du câble (sur option payante).

Les TV sont équipées d'un système d'affichage dynamique permettant de diffuser des infos internes (programme d'animation...) et d'une borne Wi-fi intégrée pour avoir un accès sécurisé à internet en Wifi (signal limité à la chambre).

Les chambres doubles sont équipées de 2 TV avec 2 casques (1 pour chaque résident)

Les TV personnelles actuelles ne seront donc pas compatibles et ne pourront être acceptées (équipement existant à récupérer par les familles d'ici le 17/12)

Le conseil d'administration du CHAG sera amené à délibérer sur un forfait global mensuel (en sus du prix de journée) d'un montant raisonnable pour participer au financement de ces nouveaux services

Ce forfait ouvrira droit aux chaînes gratuites de TNT, aux communications téléphoniques (sur fixe et mobile en France métropolitaine), à l'utilisation d'internet (débit limité), au remplacement des équipements défectueux (hors dommage causé par le résident)

D'autres services média pourront être proposés sur abonnement.

Nouvel EHPAD

Aménagements extérieurs et intérieurs

Avant déménagement prévu le 17/12

Signalétique intérieure

Signalétique extérieure : totem, panneaux d'orientation sur la voirie intérieure

Mobiliers chambres résidents et salons :

L'absence actuelle d'équipement et de décoration attire davantage l'attention des visiteurs sur les baies vitrées et accentue le ressenti de la peur du vide chez certains usagers. Nous évaluerons cette sensation après emménagement et la nécessité de revoir l'attribution de certaines chambres

Après déménagement prévu le 17/12

Finalisation des espaces verts (jardins et habillage voirie allée Hippocrate) prévue entre mai et juillet 2025

Abri vélo et bornes véhicules électriques

Automatisation portail entrée (pour faciliter la sécurisation du site la nuit)

Le CHAG reste toutefois un établissement ouvert sur son environnement (pas de clôture d'enceinte)

Décoration intérieure

Meuble salle de bain

Aménagement extérieurs (patios, jardins)

Signalétique jardins

Nouvel EHPAD

Restauration

Locaux

RDC

- 1 grande Salle de restaurant du 130 + 80,5m²
- 1 Salle à manger des familles
- 1 Office attenant au grand restaurant

1er étage

- 1 salle à manger animation TV de 37 m²
- UVP : 1 salle à manger de 42m² + 1 salle à manger cuisine thérapeutique de 46m²
- 1 office central

Restauration 2ème et 3ème étage

- 2 salles à manger de 40 m² (1 pour 2 unités)
- 1 office central

Nouvel EHPAD

Restauration

Organisation des repas

Petit déjeuner

Distribué en chambre ou en salle à manger d'étage, permettant ainsi de respecter le rythme des résidents avec 2 services;

3 agents 6h15-14h15, 1 agent par étage

Préparation dans les offices des étages.

Vaisselle à disposition et lavée dans les étages.

Déjeuner

Secteur HP-HT : repas au restaurant du RDC ou en chambre si l'état de santé ne permet pas de descendre.

Secteur UVP : repas dans les 2 salles à manger des UVP, éventuellement dans la salle de restaurant du RDC

Secteur PASA-PFR : repas dans les locaux du secteur.

Diner

Secteur HP-HT : repas en chambre ou dans les salles à manger des étages. On essaie d'ouvrir qu'une seule salle de restaurant au 2ème et au 3ème étage

Secteur UVP : repas dans les 2 salles à manger des UVP

Les agents d'hôtellerie participent au transfert des résidents au RDC le matin, les soignants se chargent de les remonter l'après-midi au fur et à mesure des couchages.

Nouvel EHPAD

Entretien des locaux

Société extérieure pour les sols des chambres + cabinets de toilette/sanitaire 1fois /semaine + sols des bureaux...+ vitrerie

Equipe interne pour l'entretien des chambres (poussière haute une fois par semaine, poussières hautes et basses une fois par mois, cabinets de toilette et sanitaires quotidiennement)

Equipe de nuit pour le sol des salles de soin

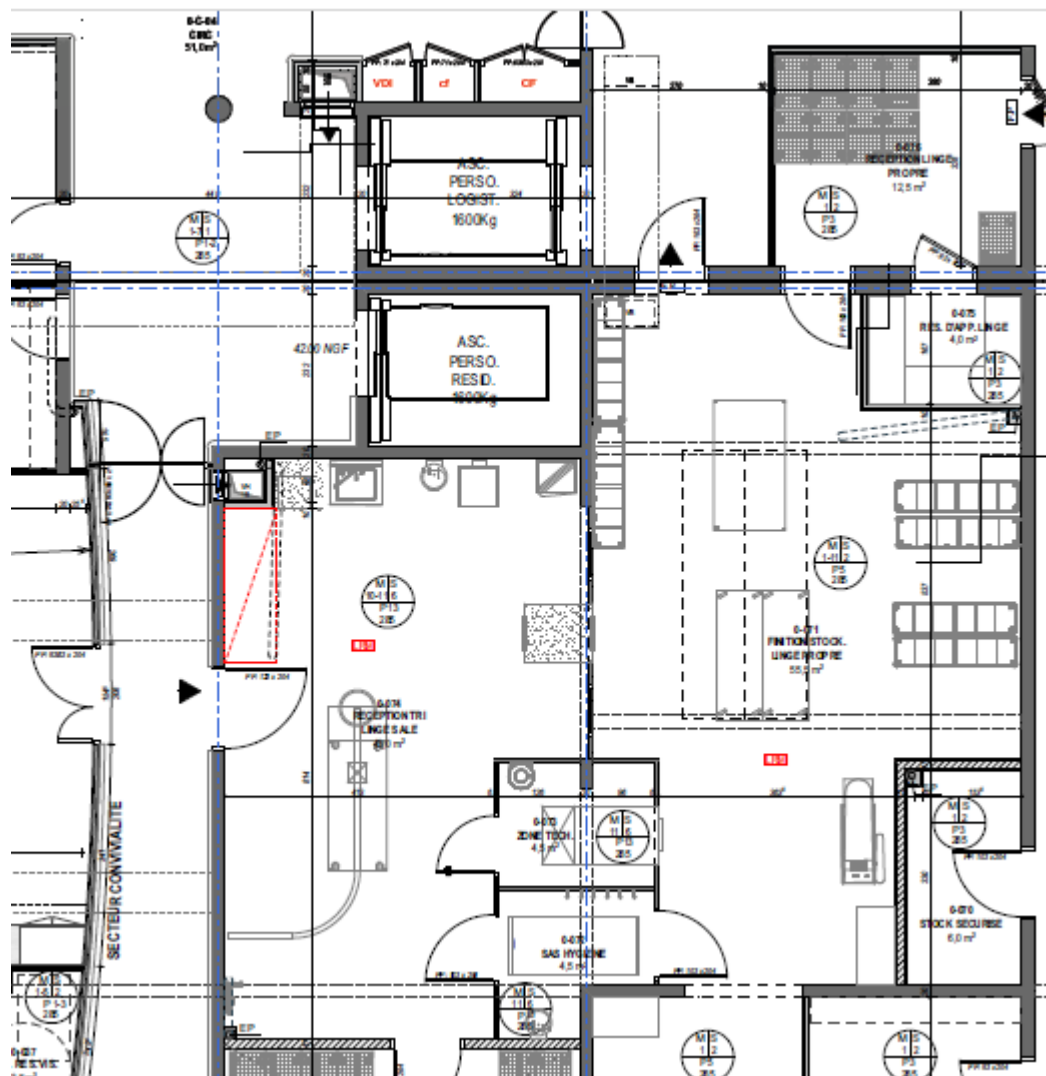
Répartition par étage des agents (binômes possibles mais pas fixes, tous les agents travaillent ensemble)

Entretien facilité du fait des locaux neufs, de l'entretien de l'environnement des résidents par les agents de soin quotidiennement (compétence AS) et des tables et chaises des salles de restaurant et salles à manger par les hôtelières.

Les agents d'hôtellerie se chargent de l'entretien du mobilier des salles de restaurant.

Nouvel EHPAD

Lingerie



Pas de changement sur l'organisation du traitement du linge (CHU de Rouen – Bulle de linge)

Le nouvel accès à la lingerie sera adapté pour les familles désirant renouveler les trousseaux car l'accès au SAS finition linge propre est sécurisé via contrôle d'accès.

Une sonnette sera installée près de la porte d'accès au local réception tri linge sale (couloir en face du pole rééducation) de manière à avertir les lingères de la présence d'une famille.

Nouvel EHPAD

Organisation des soins

- 3 salles de soins centrales (1 pour chaque niveau d'hébergement)
- 2 lits d'urgence-soins palliatifs adossés aux salles de soins de N1 et N2
- 1 salle pour petits soins au RDC proche grand restaurant secteur rééducation
- 1 salle TLM (RDC)
- 1 salle snoezelen (RDC)
- 1 espace Bain sensoriel à chaque niveau d'hébergement
- 1 grand pôle de rééducation au RDC ouvert sur un jardin thérapeutique (à compter de juillet 2025)

56 chambres équipées de rails (1/3 des chambres hors secteur UVP)

Nuit : 5 agents de nuit dont 1 IDE (DIA)

1 AS postée en UVP 24/24

Fin de vie - Reposoir

- 2 box soins palliatifs adossés aux salles de soins des N1 et N2
- Reposoir équipées de 2 tables réfrigérées permettant d'assurer la conservation du corps

Attention :

Transfert de corps sans mise en bière autorisé dans les 48h du décès vers funérarium (au choix du résident/famille ou à défaut par entreprise locale de transport mortuaire disponible)

Au-delà de 48h, le transfert de corps s'effectuera avec mise en bière (ce qui empêchera la présentation ultérieure du corps à la famille).

Nécessité d'anticiper en amont les modalités d'organisation des obsèques

Signalétique

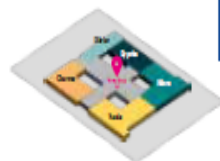
Carrefour de l'Ascension

Rdc Pôle administration
et médico-soignant
PFR - PASA
Restaurant
Locaux bien-être
Pôle rééducation

R+1 Chambres 135 à 197

R+2 Chambres 227 à 288

R+3 Chambres 327 à 388



Carrefour de l'Ascension Niveau 1

Unités

Charme Chambres 183 à 197

Olivier (HT) Chambres 135 à 142

Cyprès Chambres 144 à 152

Hêtre (UVP) Chambres 153 à 167

Saule (UVP) Chambres 168 à 182



Carrefour de l'Ascension Niveau 2

Unités

Cèdre de l'Atlas Chambres 275 à 288

Érable Chambres 227 à 240

Tilleul Chambres 244 à 257

Jacaranda Chambres 258 à 271



Carrefour de l'Ascension Niveau 3

Unités

Chataignier Chambres 375 à 388

Copalme Chambres 327 à 340

Baobab Chambres 344 à 357

Prunus Chambres 358 à 371

← **CHARME** Chambres 183 à 197

Chambres 135 à 142 **OLIVIER (HT)** →

R19.3

CYPRÈS Chambres 144 à 152

Chambres 153 à 167 **HÊTRE (UVP)** →

R+2

R19.5

← **CÈDRE DE L'ATLAS** Chambres 275 à 288

Chambres 227 à 240 **ÉRABLE** →

R+3

R19.7

← **BAOBAB** Chambres 344 à 357

Chambres 358 à 371 **PRUNUS** →

← **HÊTRE (UVP)** Chambres 153 à 167

Chambres 168 à 182 **SAULE (UVP)** →

R19.4

← **SAULE (UVP)** Chambres 168 à 182

Chambres 183 à 197 **CHARME** →

R19.6

← **TILLEUL** Chambres 244 à 257

Chambres 258 à 271 **JACARANDA** →

R19.8

← **CHATAIGNIER** Chambres 375 à 388

Chambres 327 à 340 **COPALME** →

Unité **Olivier (HT)**

↑ Chambres 135 à 142

SORTIE →

R+2

R20.5

Unité **Charme**

Chambres 183 à 197

← **SORTIE**

R20.6

Unité **Saule (UVP)**

↑ Chambres 168 à 182

SORTIE →

R20.7

Unité **Hêtre (UVP)**

Chambres 153 à 167

← **SORTIE**

R20.8

Unité **Érable**

↑ Chambres 227 à 240

SORTIE →

R+3

R20.9

Unité **Cèdre de l'Atlas**

Chambres 275 à 288

← **SORTIE**

R20.10

Unité **Jacaranda**

↑ Chambres 258 à 271

SORTIE →

R20.11

Unité **Tilleul**

Chambres 244 à 257

← **SORTIE**

R20.12

Unité **Copalme**

↑ Chambres 327 à 340

SORTIE →

Unité **Châtaignier**

Chambres 375 à 388

← **SORTIE**

Unité **Baobab**

Chambres 344 à 357

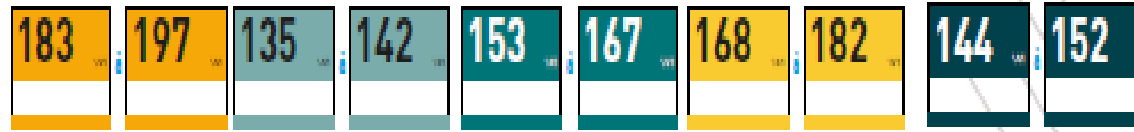
SORTIE →

Unité **Prunus**

↑ Chambres 358 à 371

SORTIE →

Signalétique

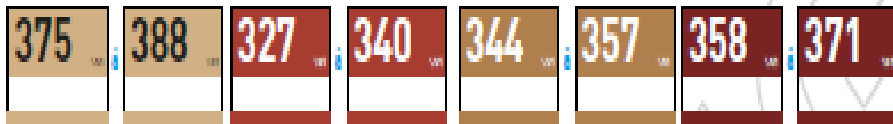


sauf numéro 284

sauf numéro 232

sauf numéro 252

sauf numéro 263

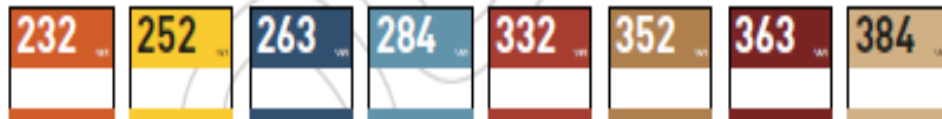


sauf numéro 304

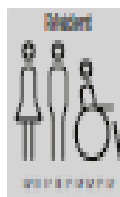
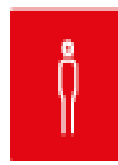
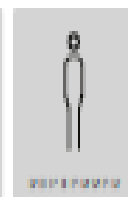
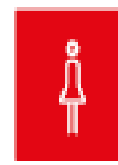
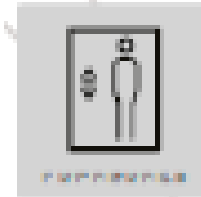
sauf numéro 317

sauf numéro 317

sauf numéro 317



01234



Salon de proximité

Tarification 2024

Tarification EHPAD, HT, AJA et ORI (après procédure contradictoire CD27)

Tarification soumise à la validation du Conseil Départemental

Montée en charge progressive du prix de journée liée au travaux de modernisation

Impact sur tarifs 2024 : + 98,10€/mois au titre des travaux ; +37,5€/mois au titre de la revalorisation des tarifs dépendance (« talon » GIR 5/6 facturé à l'ensemble des résidents)

Impact sur tarifs 2025 (projection) : environ +1,5 à 2€/j soit +45 à 60€/mois

+ impact tarification différentielle à/c de 2025 plafonnée à +7€/j (nouveaux résidents hors Aide Sociale)

Tarifs Journaliers EHPAD	2023			2024			Evolution	Ecart€/mois
	01-janv	01-févr	01-avr	BP/an	PC/an	01-avr		
Hébergement permanent et temporaire								
Hébergement permanent et temporaire conventionnel + 60 ans			60,77	64,29	63,23	64,04	5,4%	98,10
Participation - 60ans	16,56	16,84		16,26	16,26		-3,5%	
Dépendance GIR 1 & 2		21,17		25,83	25,83		22,0%	
Dépendance GIR 3 & 4		13,43		16,39	16,39		22,0%	
Dépendance GIR 5 & 6		5,7		6,95	6,95		21,9%	37,50
Hébergement temporaire d'urgence départemental +60 ans	59,31		59,31	60,60	59,84	60,05	1,2%	
Hébergement temporaire en Sortie d'Hospitalisation - 30 premiers jours	20			20			0,0%	
Accueil de jour Alzheimer								
Forfait total AJA			37,01	38,17		37,75	2,0%	
Dont forfait hébergement			18,33	18,89		18,70	2,0%	
Dont forfait dépendance			18,68	19,28		19,05	2,0%	
Offre innovante de répit								
Forfait Accueil de jour de Répit			33,22	34,27		33,88	2,0%	
Forfait autres prestations (1/2 journée)			25,77	26,61		26,29	2,0%	

Nouvel EHPAD

Organisation des visites

Calendrier :

13/11 (N1 et N3) : complet

15/11 (N1 et N2) : complet

16/11 (14h – 15h45) : 5 places disponibles pour résidents emménageant :

- Sur unités du 2^e étage (Tilleul, Jacaranda, Cèdre de l'Atlas, Erable)

21/11 (14h – 15h45) : 5 places disponibles pour résidents emménageant :

- Sur unités du 2^e étage (Tilleul, Jacaranda, Cèdre de l'Atlas, Erable)

23/11 (N3) : complet

26/11 (14h – 15h45) : 10 places disponibles pour résidents emménageant :

- sur unités du 1^{er} étage (Cyprès, Erable, Hêtre, Saule)
- Sur unités du 3^e étage (Prunus, Copalme, Châtaignier, Baobab)

26/11 (18h15 – 19h45) : 12 places disponibles pour résidents emménageant :

- sur unités du 1^{er} étage (Cyprès, Erable, Hêtre, Saule)
- Sur unités du 2^e étage (Tilleul, Jacaranda, Cèdre de l'Atlas, Erable)

29/11 (14h – 15h45) : 7 places disponibles pour résidents emménageant :

- Sur unités du 3^e étage (Prunus, Copalme, Châtaignier, Baobab)

6/12 (14h – 15h45) : 5 places disponibles pour résidents emménageant :

- Sur unités du 1^e étage (**Olivier**, Cyprès, Erable, Hêtre, Saule)
- Sur unités du 2^e étage (Tilleul, Jacaranda, Cèdre de l'Atlas, Erable)
- Sur unités du 3^e étage (Prunus, Copalme, Châtaignier, Baobab)

Informations



Informations utiles sur le site <https://www.ch-pacy.fr/> et les panneaux d'affichage habituels.